



Fête

5



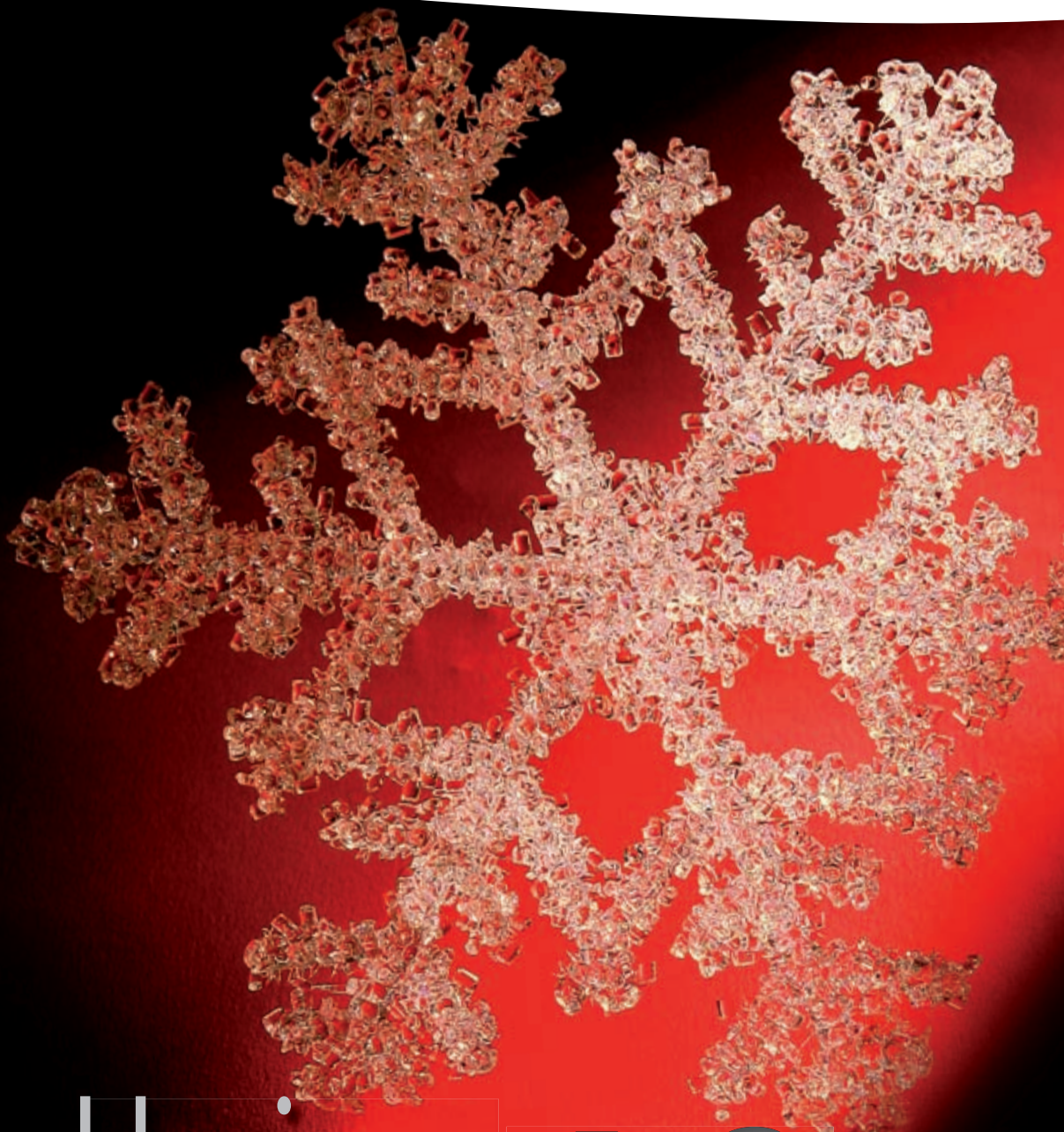
Education

9



Sport

22



Horizon 2010

Lucé



magazine

sommaire

n°8

Des déviations pour les véhicules de plus de 7 tonnes ont été mises en place suite au mauvais état général du pont-route rue de la République



travaux
4

Express' 12



«Le fil de la solidarité» est un nouveau service proposé par le Centre Communal d'Action Sociale à destination des seniors



lucé magazine

Directeur de la publication :
Emmanuel Lecomte

Rédaction - Coordination :
Service Communication

Conception - Maquette :
Service Multimédi@

Service Communication : BP 50115
5, rue Jules Ferry - 28114 Lucé Cedex
Tél. 0237256825 - Fax 0237347266

Impression :
Imp. Chauveau - 28630 Le Coudray

Tirage : 8 500 exemplaires

Diffusion : Distrib'Services

© Tous les droits réservés
Ville de Lucé

I.S.S.N. : 1148-6058

éditorial

Emmanuel Lecomte



Maire de Lucé

►► Horizon 2010

À l'aube de cette nouvelle année, je vous présente, au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé, bonheur et de réussite pour vous-même, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

L'engagement des associations et de leurs bénévoles ainsi que la participation active des services de la ville ont permis, une nouvelle fois, de terminer l'année autour d'un marché de Noël toujours aussi festif et attractif. Je tiens à les en remercier vivement.

Aujourd'hui, notre mobilisation est entièrement tournée vers l'avenir.

Nous entendons poursuivre la

Retrouvez toute l'actualité de vos sorties et loisirs dans la rubrique "Sortir" de votre magazine bimestriel.



sortir 21

culture 17



L'école Jules Ferry participera au projet «Place aux mômes», véritable école du spectateur. Le chanteur Aldebert ira à leur rencontre.

- p. 4 travaux
- p. 6 urbanisme
- p. 7 social
- p. 8 fête
- p. 9 éducation
- p. 10 actu
- p. 11 communication
- p. 12 express'
- p. 16 sécurité
- p. 17 culture
- p. 20 sortir
- p. 22 sport

mission que vous nous avez confiée dans un contexte social et financier toujours plus difficile et incertain : augmentation du chômage, suppression de la taxe professionnelle, baisse des dotations...

Deux projets majeurs verront le jour au cours de l'année 2010. Il s'agit de la réhabilitation du quartier de Bruxelles, tant attendue, et l'étude de programmation d'une crèche collective.

Nos efforts de rigueur financière doivent donc se poursuivre afin de pouvoir mener à bien ces dossiers qui amélioreront le quotidien d'un grand nombre d'entre vous.

Le budget primitif sera voté au mois de mars afin de connaître au mieux le montant de nos recettes, mais nous savons d'ores et déjà que celles-ci seront en baisse et qu'il faudra, par conséquent, limiter nos investissements.

Seuls un ralentissement des dépenses d'équipement et une maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permettront de

redresser la situation financière de la ville de Lucé.

Nous n'y parviendrons qu'avec votre confiance.

Très bonne année 2010 à tous. ■

Des déviations pour les plus de 7 tonnes



Pont-route rue de la République

Le pont-route surplombant la voie ferrée reliant Chartres à Courtalain, sur la RD 923, rue de la République, à proximité du Carrefour de l'Europe, a été inspecté par les services de la SNCF. Ces derniers ont constaté l'état de vétusté de l'ouvrage créé au début des années trente.

Les conclusions de l'étude ont conduit à la mise en place de déviations pour les véhicules de plus de 7 tonnes.

Suite au mauvais état général de l'ouvrage relevé lors d'une inspection

détaillée et la vérification de la capacité portante du pont, la circulation a été interdite à tous les véhicules de plus de 7 tonnes.

Cette limitation de tonnage concerne les bus urbains, les bus interurbains, les transports scolaires et l'ensemble des véhicules dépassant 7 tonnes.

Des déviations ont ainsi été mises en place sur un des axes majeurs de la ville : il faut savoir qu'environ 13 000 véhicules empruntent chaque jour la rue de la République.

Ainsi, la ligne 4 des bus urbains, dans le sens Chartres/Lucé est désormais déviée par les rues Eugène Mausibot, Jean Boudrie, Julien Pelletier, Clos Raquet, rue de Naples, Avenue de l'Europe puis rue de Bruxelles.

Dans le sens Lucé/Chartres, les bus doivent emprunter les rues du Maréchal de Lattre de Tassigny, de Beauce, François Foreau pour rejoindre comme auparavant la rue de la République.

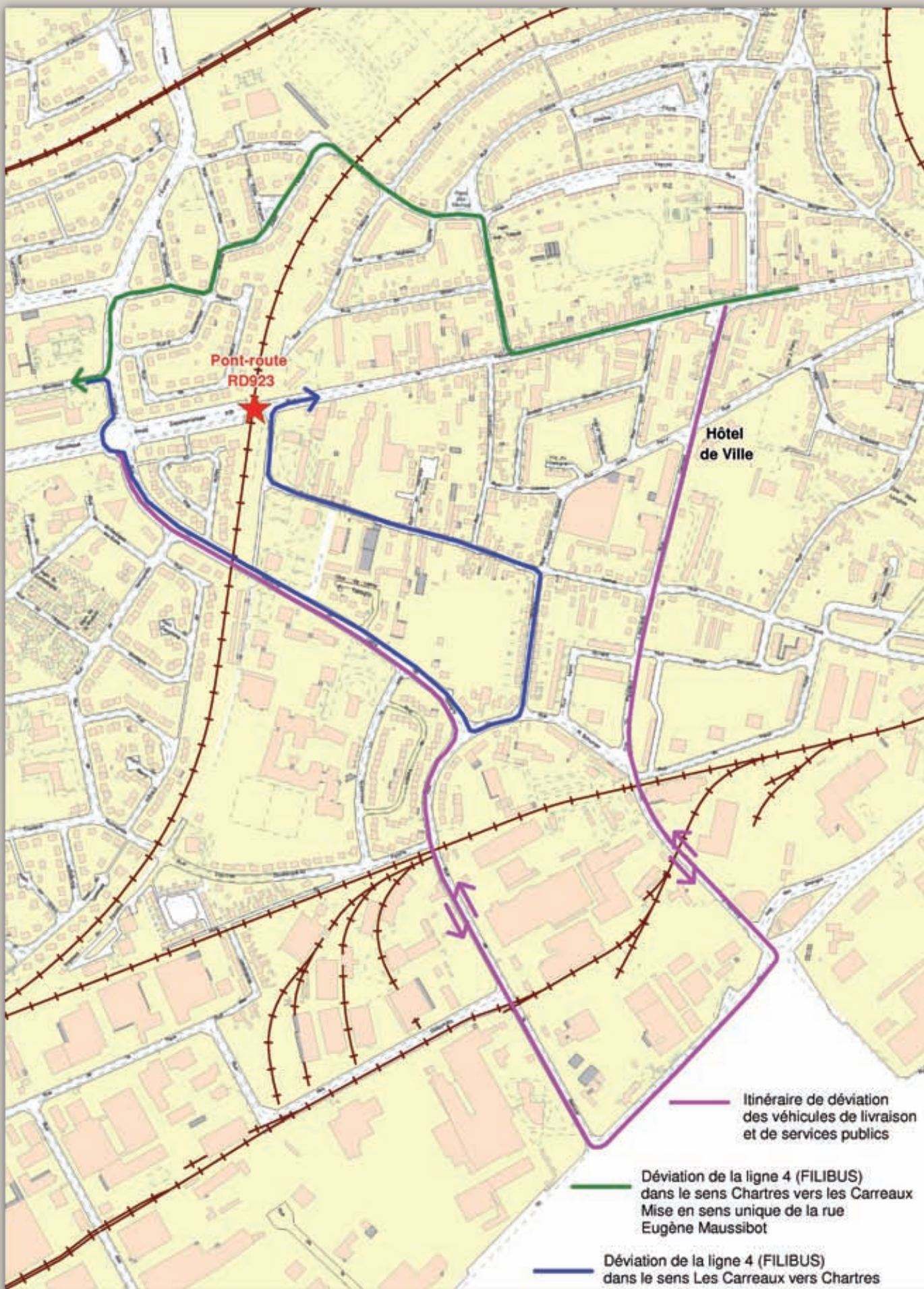
Enfin, les véhicules de services publics et les camions de livraison sont déviés de la rue de la République vers les rues Georges Varlet, du Président Kennedy, du Maréchal Leclerc,

de Beauce, du Maréchal de Lattre de Tassigny jusqu'au rond-point de l'Europe et ceux-ci dans les deux sens de circulation. ■

Sanctions

Les conducteurs des plus de 7 tonnes qui ne respectent pas la signalisation parfaitement visible mise en place et qui continuent à emprunter le pont-route de la rue de la République se risquent à de lourdes sanctions.

Selon l'article R.422-4 du code de la route, ils encourent une contravention de cinquième classe, soit une amende de 1 500 €, une suspension du permis de conduire pour une durée de 3 ans ou plus et une immobilisation de leur véhicule. En cas de récidive, l'amende peut aller jusqu'à 3 000 €.



Itinéraires de substitution pour les véhicules de + de 7 tonnes

Vos démarches

Droits et obligations

Permis de construire, de démolir, déclaration préalable, certificats d'urbanisme,... sont autant de démarches pour lesquels vous devez prendre contact avec le Service urbanisme de la ville. En effet, outre son rôle, en matière de planification urbaine et d'aménagement, le service urbanisme est à la disposition des lucéens qui souhaitent s'informer sur la législation en cours, les particularismes de l'urbanisme local ou les informations cadastrales.

Chaque propriétaire ou locataire envisage avant l'été ou en prévision des beaux jours des travaux d'embellissement de leur pavillon ou de leur immeuble collectif.

Cela peut être un changement de fenêtre pour améliorer l'isolation phonique et thermique, la pose d'une pergola pour s'abriter de la pluie ou tout simplement l'installation d'un petit chalet destiné au rangement du salon de jardin.

Ces travaux entraînent une modification de l'aspect extérieur d'une construction existante.

En matière d'urbanisme, ces changements sont autorisés par le Maire de la commune, après que la personne qui envisage de les réaliser ait déposé une déclaration préalable ou un permis de construire.

Ainsi, un ravalement de façade, la remise en peinture des volets ou du portail, le changement de fenêtre, la modification ou l'édification d'une clôture donnant sur voie publique doivent faire l'objet d'une déclaration préalable avant travaux.

Il en est de même pour la construction d'un chalet bois ou d'un local de rangement.

De même, les piscines et les serres sont à déclarer en fonction de leur surface ou de leur hauteur.

Le service urbanisme de la ville ne manquera pas de vous indiquer quelles sont les démarches à entreprendre avant de réaliser vos travaux.

Vous y trouverez le règlement de votre zone d'habitation, les formulaires de demandes et vous bénéficierez des conseils et renseignements nécessaires.

La police municipale a formé deux agents aux règles d'urbanisme.

Part leur présence sur le terrain, ils assurent une mission de proximité en orientant les particuliers qui n'auraient pas encore déclarés leurs travaux en mairie, en invitant les propriétaires titulaires d'une autorisation à procéder à l'affichage réglementaire afin que voisins et piétons soient informés.

Ces policiers, qui remplissent avant tout une mission préventive, peuvent, le cas échéant, relever les infractions constatées notamment en cas de manquements graves ou répétés aux règles d'urbanisme. ■

► Contacts

Hôtel de Ville - Service Urbanisme

5 rue Jules Ferry - BP 50115

28114 Lucé cedex

Tél. 02 37 25 68 42

Votre interlocuteur logement

Centre Communal d'Action Sociale

Depuis septembre 2008, le Centre Communal d'Action Sociale de Lucé gère la compétence logement. Il est votre intermédiaire privilégié pour vos demandes de logement auprès des bailleurs sociaux. Pour comprendre et être orienté au mieux, voici quelques conseils.

Qui peut être aidé ?

Toute personne rencontrant des problèmes et étant dans une situation d'urgence sociale : personne hébergée, séparation, logement insalubre, taille du logement incompatible avec la composition de la famille.

Comment procéder ?

Vous devez, dans un premier temps, déposer votre dossier de demande de logement auprès des bailleurs sociaux (vous en trouverez la liste ci-après).

Une fois votre numéro d'enregistrement obtenu, vous pouvez prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et prendre rendez-vous si besoin avec l'élue en charge du logement, Nicole Varaine, qui étudiera votre problème.

La directrice du C.C.A.S., Marie-Bénédicte Kniebihli, reçoit également sur rendez-vous afin de procéder à une évaluation sociale de votre situation.

Les commissions d'attribution

Après un important travail en amont effectué par les services du C.C.A.S. et les élus référents chargés du logement, les dossiers instruits sont dé-



endus en commissions d'attribution. Cependant, il est impossible de s'engager sur un délai d'obtention car il dépend de la vacance des logements lors de chaque commission.

Dans tous les cas, vous êtes tenus informés de l'état d'avancement de votre dossier.

À ce jour, une centaine de dossiers ont pu être satisfaits grâce au travail de partenariat développé avec les différents bailleurs.

Pour vous aider dans votre recherche de logement, vous pouvez trouver une mine d'informations pratiques sur le site de la ville de Lucé, www.ville-luce.fr, rubrique «logement».

Côté pratique

L'habitat eurélien, la Roseraie-SA HLM, la SA Eure-et-Loir Habitat et l'Immobilière Val de Loire sont les bailleurs qui disposent de logements à Lucé.

L'habitat eurélien

Agence de Lucé
4 impasse du Quercy, 28110 Lucé
Tél. 02 37 88 76 60

La Roseraie - SA HLM

57 rue du Docteur Maunoury,
28000 Chartres
Tél. 02 37 91 73 70

SA Eure-et-Loir Habitat

2 rue du onze Novembre, BP 80013,
28110 Lucé cedex
Tél. 02 37 91 24 80

Immobilière Val de Loire

1 avenue de Bretagne
28300 Mainvilliers
Tél. 02 37 21 32 99 ■

Contacts

Centre Communal d'Action Sociale

10, rue de Bruxelles
28110 Lucé

Tél. : 02 37 37 64 65

Lucé en fête



Animations

Chaque année, Lucé se pare de mille feux, que ce soit dans les rues, sur les places, les bâtiments publics ou les sites significatifs de notre patrimoine.

Pendant que les petits préparent leur lettre au Père Noël, la ville vous propose de nombreuses animations, qui ont toutes en commun, la joie de faire plaisir et de se retrouver. Les actions au profit du Téléthon ou encore la magie du marché de Noël.

La féerie du marché de Noël

Désormais ancrée dans la tradition lucéenne, la 9^{ème} édition du marché de Noël a réjoui les petits et les grands, venus nombreux flâner sur la place du 19 mars, transformée pour l'occasion en un véritable lieu féerique où la magie de Noël opère.

Près de 70 exposants proposaient leurs milliers de trésors venus de France et d'ailleurs.

Car venir découvrir le marché de Noël, c'est bien sûr l'occasion de découvrir et d'acheter des produits artisanaux, de dénicher des idées de cadeaux originales ou simplement de se balader pour goûter au plaisir des fêtes qui approchent.

C'est aussi la possibilité de composer son menu pour un repas de fête : foie gras, confits, fromages, pains, charcuterie, etc. Les odeurs de pommes d'amour, de tartines de Noël, de crêpes ou de vin chaud viennent titiller les narines des promeneurs qui se laissent porter par la magie des lieux. Les enfants ont pu apprécier les nombreuses animations prévues tout spécialement à leur attention : le chalet du Père Noël, l'atelier de tis-

sage de laine de moutons, les tours de manège et bien sûr le spectacle du célèbre Rocky Bulle.

Non loin de là, dans l'église Saint Pantaléon, les élèves de la classe d'orgue du conservatoire avec leur professeur Patrick Delabre, ont donné deux concerts suivis d'une présentation de l'orgue du Conservatoire, le samedi et le dimanche. La chorale des Amis des Carreaux a ensuite interprété plusieurs chants de son répertoire.

La salle d'honneur du Centre Culturel était, elle aussi, dédiée aux enfants avec une douzaine de stands d'animations : atelier théâtre, marionnettes, maquillage, contes, jeux géants...

Juste à côté, dans la cour de l'école Jules Ferry, le bric à brac de jouets était l'endroit idéal pour les chineurs à la recherche de jouets bon marché.

Que du bonheur ! ■

Merci aux associations :

Les Amis des Carreaux, Art et Culture, Philatélique, Saudades du Portugal, Club des Jeux de l'esprit, Club Corporatif Multisports, des Jumelages et des Amis de la Médiathèque.

Ainsi qu'aux bénévoles des centres de loisirs.

Des projets plein la tête !

Conseil Municipal des Jeunes

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes se sont déroulées les 22 et 23 octobre 2009. Sur les 90 jeunes candidats scolarisés en classes de CM1, CM2 et 6^{ème} de Lucé qui se sont présentés, 24 ont été élus par leurs pairs avec une participation active de 582 votants.

Cette première expérience leur a permis d'aborder concrètement le déroulement d'une élection grandeur nature : établissement des listes, campagne électorale, professions de foi, vote avec passage dans

l'isoloir, dépôt du bulletin dans l'urne, émargement et enfin suivi du dépouillement.

L'installation officielle de cette nouvelle assemblée a eu lieu le lundi 9 novembre 2009 à l'Hôtel de Ville, en présence de Monsieur le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et les parents des jeunes élus.

Enfin, le 5 décembre dernier, nos 24 jeunes se sont retrouvés pour faire plus ample connaissance et apprendre à travailler en groupe. Ils ont d'ailleurs participé à un grand jeu de connaissances sur la vie d'une commune avant de procéder à la mise en place des différentes commissions. Au regard de leurs professions de foi, nos jeunes conseillers ont des projets plein la tête : améliorer la sécurité aux abords des établissements scolaires, œuvrer à la réouverture de la piscine des Vauroux, participer à la propreté de la ville ou encore mettre en place des actions en direction des personnes âgées... ■

24 élèves élus pour 2 ans

École élémentaire Pierre Mendès France

Baptiste MOYRE
Divine Johanna BAMUKU
Alexis RAMOS
Chaymaa EDDARIR

École élémentaire Jean Jaurès

Jouana MOCO
Lyna BEROUAL
Antoine LUCAS

École élémentaire Jean Macé

Clément IKER
Victor BOURGEOIS

École élémentaire Jules Ferry

Naomie SAMBA
Soufiane TALBI
Hugo CARON

École élémentaire Jean Zay

Nowfel NAZIR BATCHA
Benjamin LORIEUX
Clément LORO

Collège Edouard Herriot

Wendy DOS SANTOS
Noémie CHATONNIER
Amélie DE SOMOW
Thibault SOUAL
Thomas MARIE

Collège Les Petits Sentiers

Ygoa GALLIEN
Léa BONDOUX
Alison TOROK
Jeanne GUERIN



Chacun y trouve son compte



Recensement

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins : nombre de crèches, de logements, d'établissements scolaires, transports publics...

Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs ca-

ractéristiques : âges, professions exercées, moyens de transport utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logements, etc.

Les résultats du recensement éclaireront les décisions des pouvoirs publics, ils aident également les professionnels à évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Une partie de la population de Lucé sera recensée entre le 21 janvier et le 27 février 2010.

Dans une commune de 10 000 habitants ou plus, comme Lucé, la collecte des informations se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de sa population réparti sur son territoire.

En cinq ans, 40 % de la population de la commune est enquêtée. Les résultats du recensement sont alors calculés à partir de cet échantillon.

Ainsi, vous pouvez être recensé cette année mais pas un membre de votre voisinage.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte

officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 27 février 2010.

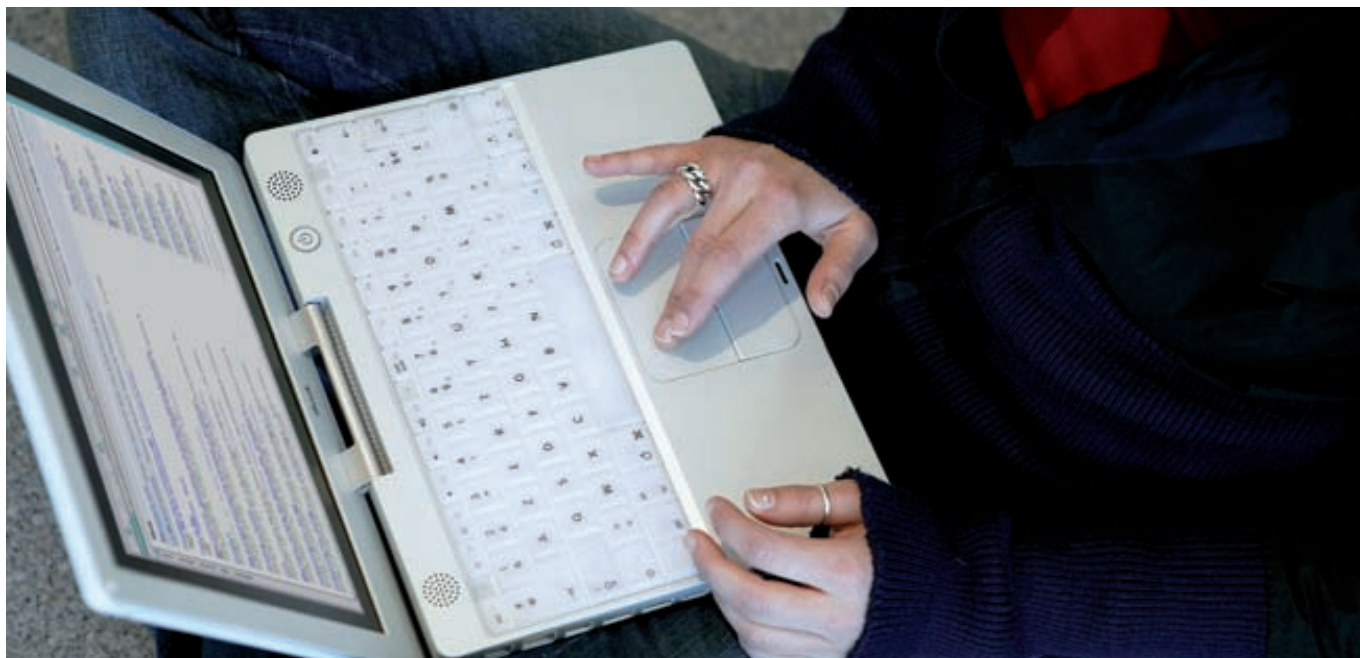
Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02 37 25 68 25.

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site www.insee.fr.

Merci de votre participation. ■



Un enjeu majeur

La montée en débit

Voilà plusieurs années que l'on parle de « la montée en débit ». Derrière ce terme se cache en premier lieu une volonté politique de résorber la fracture numérique, en particulier dans les territoires comme Lucé où les citoyens et les entreprises demandent une qualité d'accès au haut débit.

Mais la montée en débit est lente en raison de la multiplicité des technologies disponibles et des coûts engendrés.

L'A.R.C.E.P. (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) vient de clôturer une

consultation publique relative à la montée en débit, portant sur la mise en œuvre de l'accès à la sous-boucle locale du réseau universel de téléphonie.

Cette consultation arrêtée au 23 novembre dernier va permettre de proposer à l'horizon 2010, les conditions effectives de mise en œuvre afin de constituer un outil d'intervention à la disposition des collectivités.

La montée en débit est massivement portée par les communes comme Lucé qui souhaitent pouvoir répondre rapidement aux besoins de leurs administrés, en soutenant les solutions d'accès à la sous-boucle.

Plusieurs hypothèses techniques ont été identifiées, elles ne semblent pas avoir les mêmes impacts, notamment concurrentiels, sur le marché du haut débit.

C'est l'A.R.C.E.P. qui aura à faire un choix parmi trois configurations majeures possibles qui répondent, chacune, à des techniques et investissements très différents.

Quelle que soit la technique choisie, l'objectif est de permettre à l'ensemble des lucéens d'accéder aux

trois services : Internet haut débit, téléphonie illimitée et télévision.

Même si aujourd'hui la ville est soumise à l'attente de parution des conditions effectives de mise en œuvre de l'accès à la sous-boucle par l'A.R.C.E.P., la municipalité de Lucé a fait le choix de lancer une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.).

Il s'agit pour les élus de Lucé de ne pas perdre de temps et d'être opérationnel dès la sortie de la réglementation en vigueur et l'inscription dans le catalogue de l'opérateur historique. ■

Semaine bleue

Anciennement appelée «Semaine nationale des retraités et personnes âgées», la semaine bleue a pour objectif de porter une attention toute particulière à nos aînés.

C'est dans ce cadre que les 70 résidents des deux foyers logements de Lucé se sont retrouvés autour d'un repas festif et convivial assorti d'une animation musicale le jeudi 22 octobre dernier au foyer Georges Hays.



Banquets des anciens

Les dimanches 11 et 25 octobre 2009, les aînés de la commune s'étaient donné rendez-vous autour d'un repas convivial et d'une animation festive. Ce banquet représente une tradition à Lucé et cette année encore les aînés ont tenu à la perpétuer par leur présence.

Accueillis par Emmanuel Lecomte, Maire de la ville et Président du C.C.A.S., les 800 convives ont eu le plaisir de se re-

express



Jean Macé épinglée d'un prix d'excellence national au concours des écoles fleuries

Dans le cadre du concours des écoles fleuries, organisé en partenariat avec les D.D.E.N. (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) et l'O.C.C.E. (Office Central de la Coopération de l'Ecole), l'école élémentaire Jean Macé de Lucé vient d'obtenir le prestigieux prix d'excellence national.

Pour participer à ce concours ouvert à toutes les écoles maternelles, élémentaires et établissements spécialisés, les élèves doivent construire un projet pluridisciplinaire d'éducation à la protection de l'environnement et à la citoyenneté.

Dans ce cadre, à partir du fleurissement de leur école et de la pratique du jardinage, les élèves participent activement à la prise de décisions, à la mise en place, au partage des tâches, à l'évaluation des réalisations, aux relations avec les autres classes, et oeuvrent ainsi à la protection de la nature et au rayonnement de leur école.

Les travaux conduits en ce sens par les enseignants et les élèves de l'école Jean Macé ont permis à cette école de produire un excellent travail récompensé aujourd'hui.

55 classes regroupant 1 213 élèves ont été visitées en juin dernier par un jury départemental. Les travaux de qualité présentés par les écoles rendent bien difficile l'établissement du palmarès départemental.

Le jury a accordé 5 fleurs à l'école Jean Macé, la plus importante des récompenses départementales. Cela a permis l'envoi de son album de vie pour concourir au niveau national. L'école vient d'obtenir un prix d'excellence national. Elle sera d'ailleurs invitée lors de la remise des prix nationaux à la Sorbonne à Paris début 2010.

Les travaux de l'ensemble des écoles du département seront présentés lors d'une exposition organisée par les D.D.E.N. en 2010.

Félicitations à tous les élèves ainsi qu'à toute l'équipe pédagogique de l'école Jean Macé qui a su mener à bien ce projet fédérateur

trouver autour d'un goûteux repas.

Tous apprécient ce moment d'échanges privilégiés qui permet de partager un bon moment, des souvenirs ou encore de faire de nouvelles connaissances. La ville avait, pour l'occasion, mis les petits plats dans les grands en organisant deux matinées récréatives animées par le groupe local «Les arsènes». Les doyens et doyennes de ces deux journées se sont vus remettre une grande corbeille de fruits.

Les petits aiguisent leurs papilles

Les enfants des différentes structures du pôle petite enfance Galip'saut (multi accueil, Relais Assistantes Maternelles et crèche familiale) sont venus déguster de nou-



velles saveurs à l'occasion de la semaine du goût. Chaque jour, ils ont découvert les aliments d'une même couleur. Le lundi, c'est le rouge qui était à l'honneur : tomate, betterave, poivron... le mardi : le jaune, le mercredi : orange, le jeudi : vert et le vendredi : multicolore...

Cette animation a aussi permis une rencontre intergénérationnelle avec les résidents du Foyer Maurice Langlet ainsi qu'un échange avec les parents et les assistantes maternelles des différents lieux d'accueil du pôle Galipsaut.

Cette semaine du goût fut un réel succès, d'autres rencontres seront sûrement proposées au cours de l'année.

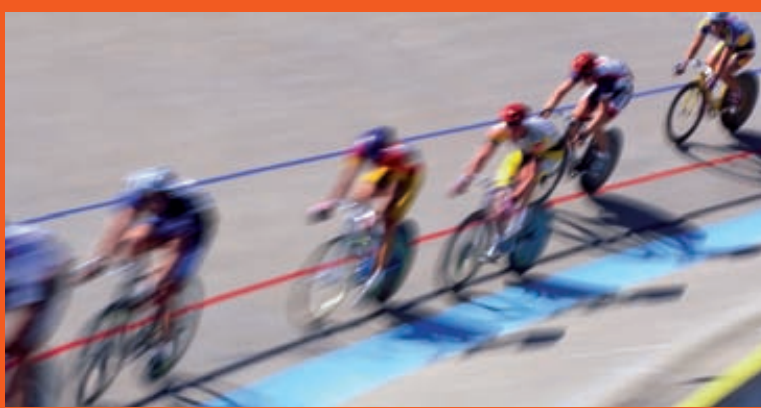
Amélioration de l'habitat

Depuis mai 2009, Chartres Métropole a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) sur l'ensemble de son territoire : Champhol, Chartres, Le Coudray, Lèves, Lucé, Luisant et Mainvilliers. Cette opération se déroule sur une durée de trois ans.

Son objectif consiste à aider les propriétaires occupants, les locataires ou les propriétaires bailleurs à réaliser des travaux de réhabilitation et d'amélioration de l'habitat.

Ces travaux permettent notamment :

- De remettre sur le marché locatif des logements vacants et/ou vétustes ;
- D'améliorer le parc de logements occupés qui présentent des problèmes d'inconfort ou de sécurité (ex : travaux sur



Une épreuve cycliste en ligne Lucé/Nogent-le-Rotrou

La première édition de la Lucé/Nogent aura lieu le dimanche 4 avril 2010, pendant le week-end de Pâques. Elle réunira les clubs cyclistes des deux villes de Lucé et Nogent-le-Rotrou. Dessinée entre Saint-Aubin-des-Bois, Fontaine la Guyon, Courville-sur-Eure, Fruncé, La Loupe, Combres, Happonvilliers, ou encore Trizay, l'arrivée est prévue à Nogent-le-Rotrou en fin d'après-midi. L'épreuve promet de l'action sur les routes beauceronnes et surtout percheronnes que les concurrents emprunteront pour relier les 114 kilomètres qui séparent les deux villes.

Les deux clubs cyclistes se lancent un défi de faire naître la Lucé/Nogent, de la pérenniser dans le temps, d'autant que les deux clubs drainent à eux deux les meilleurs coureurs du département et des départements limitrophes. L'épreuve revêtira une dimension régionale et cet événement sportif permettra de confirmer les deux clubs dans leur volet formation.

Le fil de la solidarité

Il s'agit d'un nouveau service créé par la Municipalité à destination des seniors.

Tous les lucéens de plus de 60 ans peuvent en bénéficier. C'est un service entièrement gratuit proposé par le Centre Communal d'Action Sociale qui consiste à prendre de vos nouvelles, à parler du quotidien, de l'actualité de la ville de Lucé ou de votre quartier, le tout sur un mode convivial et amical. À votre demande, un des agents du service « le fil de la solidarité » vous appelle au téléphone à un rythme que vous aurez préalablement choisi, à raison d'une fois par semaine ou d'une fois dans le mois...

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

Renseignements :

Centre Communal d'Action Sociale
10, rue de Bruxelles - 28 110 Lucé
Tél. 02 37 34 64 65



l'électricité, le chauffage, le changement de menuiseries...),

- D'adapter les logements aux besoins des personnes vieillissantes et/ou handicapées (ex : installation d'une douche, volets roulants, main courante...)

Pour animer ce dispositif, le cabinet Urbanis a été missionné par Chartres Métropole afin d'informer les propriétaires ou locataires des démarches à entreprendre et de les aider dans le montage de leur dossier de demande d'aides. Leur intervention est gratuite et sans engagement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'équipe d'Urbanis au 02 38 54 03 15 du lundi au vendredi de 9h à 18h ou lors des permanences au siège de Chartres métropole à Lucé, 3 rue Charles Brune, les mercredis de 10h30 à 13h30.

Cimetières

Ces dernières années, la question de l'avenir de l'ancien cimetière, situé rue Jules Ferry, a beaucoup inquiété les familles dont les proches y reposent.

Les élus Lucéens ont été très sensibles aux interrogations et aux sollicitations de chacun et ont souhaité prendre une décision en respectant les défunts et leurs ayants droits.

C'est pourquoi, après avoir obtenu un avis favorable de la part du conseil municipal, le Maire de Lucé a pris un arrêté permettant le renouvellement des concessions et mettant ainsi un terme au projet de fermeture et de translation du cimetière : Il s'agit de l'arrêté 5773 du 6 juillet 2009.

Ainsi, les concessions échues à la date du 1^{er} juin 2009 pourront être renouvelées avec une date d'effet systématique au 1^{er} juin 2009 afin de ne pas léser les titulaires de concessions échues depuis de nombreuses années.

En revanche, toutes les concessions arrivées à échéance au 2 juin 2009 seront renouvelées à compter de leur date d'échéance réelle, conformément à la législation funéraire.

Toutefois, il revient aux familles de se manifester auprès de la mairie afin d'obtenir le renouvellement du terrain.

À défaut, deux années après la date d'échéance, ce dernier reviendra à la ville.

Pour de plus amples renseignements ou pour remplir le formulaire de renouvellement, veuillez vous adresser en Mairie au Service Population.

Par ailleurs, conformément à la législation funéraire, la Ville s'apprête à re-

140 personnes formées à l'utilisation du défibrillateur

Le 17 octobre dernier, le public a répondu massivement à l'invitation lancée par la Municipalité pour suivre l'action de formation «40 minutes pour sauver une vie», dispensée par une équipe de professionnels au gymnase Jean Boudrie..



Au total, 140 personnes ont été formées par les équipes de la Croix-Rouge et du S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours) d'Eure-et-Loir.

L'objectif de cette formation a été d'aborder le problème de santé publique qu'est la mort subite, d'en expliquer simplement les origines, de préciser le rôle essentiel des premiers intervenants. L'auditoire a été sensibilisé à l'avancée sociétale que représente la mise à disposition de tout citoyen d'un défibrillateur automatique, qui le met en situation de sauver des vies.

Le prise en charge d'un individu victime d'un arrêt cardio-respiratoire répond à des règles simples qui peuvent être largement enseignées et appliquées par tous et ce, jusqu'à l'utilisation du défibrillateur.

Les étapes sont ainsi schématisées : savoir reconnaître un arrêt cardio-respiratoire, alerter les secours, entreprendre un massage cardiaque, suivre les instructions indiquées par l'appareil.

L'utilisation du défibrillateur était jusqu'il y a peu de temps réservé aux professionnels de santé et aux secouristes. Depuis, les défibrillateurs sont devenus d'un usage plus simple, accessibles à tout citoyen. La législation accompagne cette généralisation par un décret publié au Journal officiel en 2007 : toute personne est habilitée à utiliser un D.A.E. (Défibrillateur Automatisé Externe).

Le recours au D.A.E. doit devenir aussi habituel que l'utilisation d'un extincteur. Le message est clair : le recours au défibrillateur ne doit plus être considéré comme un geste médical, mais comme un réflexe citoyen.

Une autre session de formation «grand public» devrait avoir lieu dans le courant du premier semestre 2010, date de mise en service sur la voie publique des premiers appareils.



prendre en 2010 les concessions échues depuis plus de deux ans au cimetière de Poiffonds.

Les familles qui auraient égaré leur acte de concession peuvent se rendre au service Population de la mairie afin d'en obtenir une copie et de connaître ainsi la date d'expiration de leur concession.

Un arrêté de reprise des concessions temporaires sera affiché aux portes du cimetière de Poiffonds.

Les familles devront faire enlever les monuments ou signes funéraires de leur concession, à défaut, ces objets seront tenus à la disposition des familles pendant un an et un jour.



Accueil du public

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

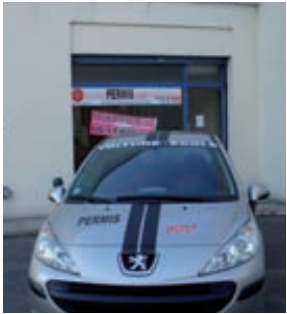
Le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Permis Lib'

Depuis le 26 novembre dernier, Lucé accueille une nouvelle entreprise au 26 rue de la Beauce, première du genre en Eure-et-Loir. Elle va sûrement changer votre façon d'apprendre à conduire.

Permis Lib' est une

agence de location de voitures à double commandes pour les particuliers, qui offre enfin la possibilité de s'entraîner à la conduite à moindre frais !



Ce service va permettre à ceux qui se préparent à passer leur permis de faire des économies.

Et oui c'est possible et légal !

Vous pouvez désormais vous entraîner 7j/7 de 7h à 23h même le week-end et les jours fériés !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le 06 36 73 76 47.

site internet : www.permissib.fr

Nous lui souhaitons la bienvenue.

LESSCALE déménagement !

À compter du 1^{er} février 2010, l'association s'installe dans de nouveaux locaux au 20 rue Albert Brossard.

Entretien des trottoirs

Conformément au règlement sanitaire départemental en vigueur, les habitants des immeubles riverains des voies



Téléthon : le basket-fauteuil en fil rouge

La 23^{ème} édition du Téléthon Lucéen a, cette année encore, mobilisé toutes les énergies au terme d'un marathon sportif dans la salle Pierre de Coubertin, le vendredi 4 décembre au soir. Placée sous le signe de la générosité, cette soirée s'est organisée autour de multiples ventes, animations festives et compétitions sportives.

Les temps forts resteront indéniablement les tournois de basket-fauteuil, fil rouge de l'événement, pendant lesquels de nombreuses associations lucéennes sont venues exercer leurs talents.

Le samedi, en début d'après-midi, le Vélo Club Lucéen, section cyclotouriste, proposait une randonnée aux adeptes du vélo tandis que L.E.S.S.C.A.L.E. disputait un tournoi de poker au Centre Culturel.

Pour terminer, l'association des Jumelages participait en organisant sa ciné conférence au profit du Téléthon.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles et associations pour leur forte mobilisation.

Une cérémonie sera organisée en janvier où la totalité des dons sera reversée à l'A.F.M.

Distribution des sacs poubelle

Chartres métropole met chaque année à la disposition de ses habitants des sacs poubelle : sacs bleus (ordures ménagères), sacs jaunes (emballages à recycler) et sacs biodégradables (déchets verts).

Sur Lucé, vous êtes donc invités à venir retirer vos sacs dans l'un des points de distribution prévus, aux jours indiqués :

- Ferme pédagogique des Carreaux, Impasse Paul Claudel : **du lundi 8 au samedi 13 février 2010.**

- Clos Margis, rue de Genève : **du lundi 1^{er} au samedi 6 mars 2010.**

La distribution se déroulera aux horaires suivants :

- Lundi, de 10h à 18h30 ;
- Mardi, de 14h à 18h30 ;
- Jeudi et vendredi, de 10h à 18h30 ;
- Samedi, de 9h à 12h30.

Justificatifs demandés :

- Un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- Le relevé de taxe d'habitation (permet d'adapter la quantité de sacs à la composition réelle du foyer).

Pour toute question, Chartres métropole dispose d'un

 **N° Vert 0 800 22 20 36** (appel gratuit d'un poste fixe)



publiques doivent maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur domicile, et signaler toutes dégradations causées par un tiers.

En cas de chutes de feuilles, les riverains doivent ramasser les feuilles.



Par temps de neige, les propriétaires, usufruitiers ainsi que les locataires d'immeubles et de boutiques, sont tenus de balayer la neige après grattage au besoin sur toute la longueur de la propriété bordant la voie et sur une largeur minimale d'1m40.

En cas de verglas, les riverains doivent répandre au-devant de leur habitation du sel ou du sable qu'ils doivent balayer dès que survient le dégel.

Rue Gonsolin

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, des travaux de voirie ont été entrepris rue Joseph Gonsolin où les trottoirs et les caniveaux ont été entièrement remis à neuf.

Un nouveau titre sécurisé

Passeport biométrique

Depuis le 28 juin 2009, le passeport biométrique succède au passeport électronique sur tout le territoire.

La ville de Lucé fait partie des 2 000 villes de France à être équipée d'une machine appelée «station d'enregistrement», qui permet l'enregistrement de la demande de passeport.

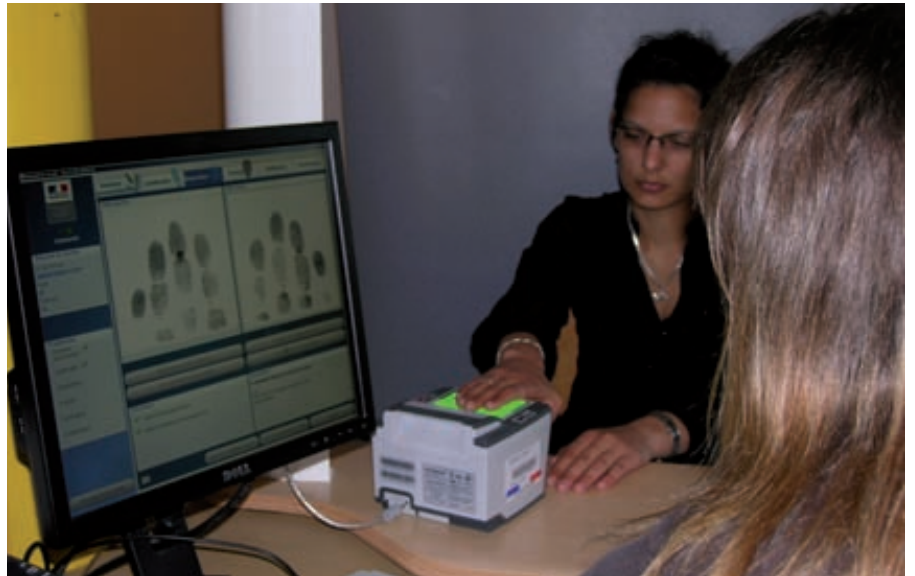
Cette démarche s'inscrit dans le cadre juridique du règlement européen du 13 décembre 2004, stipulant que le 28 juin 2009, les passeports délivrés par les États membres devront comporter un composant électronique comprenant la photo faciale du titulaire ainsi que deux empreintes digitales. En France, un décret du 30 avril 2008 inscrit le cadre juridique de la procédure.

À ce jour, en Eure-et-Loir, 17 communes sont équipées du dispositif de recueil de demande de passeport biométrique.

Dans l'agglomération, seules les communes de Lucé et Chartres disposent de stations permettant l'enregistrement de la demande de passeport et d'un appareil photos permettant de les réaliser sur place.

Les anciens passeports électroniques en cours de validité n'ont pas besoin d'être remplacés, ils restent utilisables jusqu'à leur date d'expiration.

À Lucé, c'est au poste de police municipale qu'il faut se rendre pour faire



sa demande. Un agent enregistre votre dossier avant de l'envoyer en préfecture par voie numérique.

Pour la demande et le retrait du passeport, la présence obligatoire du demandeur est exigée à partir de 6 ans.

Les photos

Le demandeur conserve la possibilité de les faire réaliser sur place ou de les fournir lui-même.

Mais attention, elles doivent être conformes aux règles en vigueur.

Normes photos : 35 x 45 en couleur sur fond clair ou noir et blanc, tête droite, sans sourire ni bijoux, ni accessoire de coiffure, sans lunettes, et cheveux dégageés.

Les empreintes

Lors du dépôt de la demande de passeport, la personne qui vous accueillera prendra vos empreintes digitales (Les enfants de moins de 6 ans ne sont pas concernés).

Les pièces à produire

- Imprimé demande de passeport ;
- Timbre fiscal de 89 € pour les majeurs avec photos prises sur place (88 € avec 2 photos d'identité fournies) ;
- Timbre fiscal de 45 € pour les 15-

18 ans avec photos prises sur place (44 € avec 2 photos d'identité fournies) ;

- Timbre fiscal de 20 € pour les moins de 15 ans avec photos prises sur place (19 € avec 2 photos d'identité fournies) ;
- Livret de famille pour les mineurs ;
- Extrait d'acte de naissance obligatoire ;
- Carte nationale d'identité ou document d'identité ;
- 1 justificatif de domicile au nom du demandeur (pour les mineurs, au nom du responsable légal) ;
- Pour une personne hébergée, fournir un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant, une attestation sur l'honneur de l'hébergeant et la carte d'identité de l'hébergeant ;
- Extrait du jugement de divorce pour les mineurs ;
- Certificat de nationalité française selon le cas.

Le délai approximatif d'obtention du passeport est de 10 à 20 jours. ■

**Police Municipale,
89 rue de la République 28110 Lucé**

N° Vert 0800 149 689
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30.

Place aux Mômes

L'école du spectateur

L'un des cycles 3 de l'école élémentaire Jules Ferry va participer au projet Place aux Mômes, projet artistique, culturel et pédagogique qui existe depuis 4 ans sur le département. Cette initiative intitulée «l'école du spectateur» va permettre aux élèves de s'initier au monde du spectacle. C'est le chanteur Aldebert, artiste dont la notoriété va grandissante et bien connu du milieu culturel qui ira à leur rencontre.

Les professionnels des services culturels, artistes et pédagogues sont désormais conscients que la notion de «public jeune» s'inscrit avant tout dans un cadre plus général de «public novice» et qu'il faut aller à sa rencontre.

À Lucé, cette année, la mise en place de ce projet et la formation des élèves se fera en plusieurs étapes.

Une rencontre avec l'artiste permettra d'expliquer le processus de création d'une chanson ou encore son métier de chanteur.

Elle sera suivie d'une visite complète de la scène lucéenne, le Centre Culturel Edmond Desouches, avec la découverte de l'envers du décor : billetterie, pôles techniques, logistique, accueil des artistes...

Enfin, Aldebert se donnera en spectacle en séance scolaire le mardi 2 février 2010 à 14h30.

Ce projet revêt de multiples objectifs qui permettent aux jeunes d'assister aux spectacles autrement.

Des objectifs culturels

Place aux mômes, l'école du spectateur a comme objectifs culturels de mettre au coeur des réflexions de tous les partenaires le rôle que doit avoir la culture en général et l'éducation artistique en particulier dans le développement de l'enfant.

Des productions d'écrits et d'arts plastiques, permettront l'édition d'une brochure regroupant une sélection des travaux ou encore la réalisation d'expositions.

Les technologies de l'information et de la communication (T.I.C.) feront l'objet d'une utilisation soutenue.

Enfin, le projet bénéficie d'une place dans le plan de formation des enseignants sous la forme d'animations

pédagogiques.

Le travail de préparation consiste à «abaisser des barrières», à «lever les obstacles» et à apporter les outils de compréhension historiques, culturels, artistiques ou sociaux.

Il faut que l'enfant puisse rendre compte de ce qu'il a vu en faisant une bonne lecture et une analyse juste de la représentation comme le recensement ou l'inventaire des signes, des effets sonores, des lumières, des costumes, de la mise en scène...

Des objectifs artistiques

Ils consisteront à mettre en relation les enfants, l'artiste et les oeuvres dans le cadre d'une programmation pour le jeune public sur le temps scolaire mais aussi d'inciter les familles à aller voir un spectacle en séance tout public.

Des objectifs pédagogiques

Ce projet s'adresse au cycle 3 (CE2, CM1, CM2) des écoles élémentaires car il est nécessaire d'avoir une maîtrise suffisante des enseignements fondamentaux pour bien exploiter ce travail en classe.

Place aux mômes propose des pistes de travail comme «préparer», «voir», «comprendre», et «produire» mais son rôle est aussi de favoriser la découverte d'une pratique culturelle sans oublier le plaisir.

Enfin, la formation est un outil indispensable à la préparation des enseignants et à l'accompagnement des projets.

La préoccupation de chaque enseignant est de s'assurer que les élèves ont bien compris le spectacle.

Les instituteurs concernés par le projet (Nogent-le-Rotrou, Dreux/Vernouillet, Lucé, Epernon, Mainvilliers) ont préalablement rencontré Aldebert, en prémices de ses interventions en classe. ■



L'Espace Public Numérique

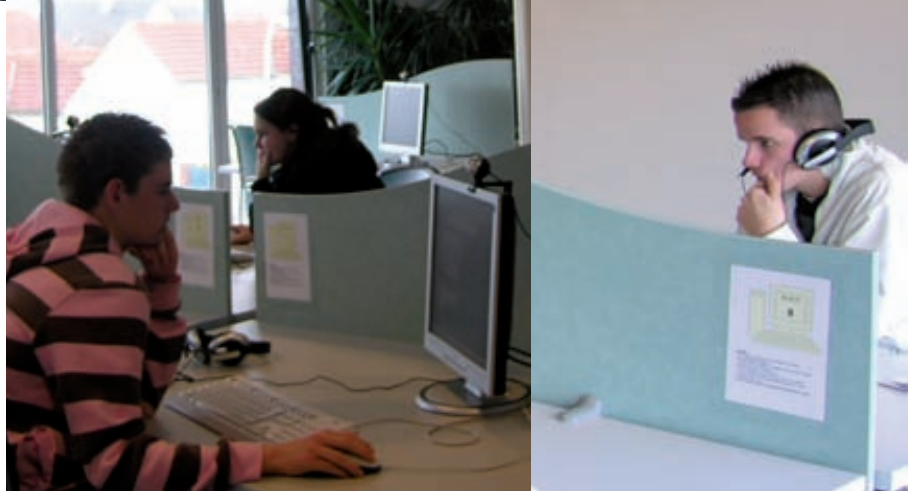


Médiathèque

L'Espace Public Numérique, ouvert depuis janvier 2007, permet à toutes les personnes inscrites à la Médiathèque George Sand d'avoir un accès gratuit à Internet et à divers logiciels liés aux travaux informatiques, comme le traitement de texte ou la retouche photo.

Installé au 1^{er} étage de l'établissement, cet espace multimédia organise des séances d'initiation et d'approfondissement pour les personnes désireuses de se familiariser avec ces nouvelles technologies de l'information et de la communication, en proposant des activités variées et encadrées, par le biais d'ateliers collectifs.

Les deux animateurs de l'espace assistent les usagers dans leurs démarches, comme la recherche sur Internet, la création d'une messagerie électronique, la mise en page d'un courrier, la préparation d'un diaporama...



16 postes informatiques sont ainsi mis à la disposition du public, équipés de casques et de logiciels : suite MS Office 2003, Adobe Photoshop et Première, Sharepoint Designer...

Les objectifs sont d'assurer l'accès des citoyens à l'information, à la documentation et à la formation permanente en offrant de nouvelles voies d'accès à la culture par le biais d'Internet. Cet équipement permet d'être réactif aux demandes de l'utilisateur, de le rendre autonome dans l'espace et chez lui en transmettant une veille informatique.

Des ateliers «découverte et initiation» sont prévus pour l'année 2010 :

- Découverte de l'ordinateur
- Internet et Messagerie

- Création d'un blog
- Publication assistée par ordinateur
- Création d'un diaporama
- Animation sur les virus informatiques
- Séances Spéciales logiciels libres
- Conférence
- Exposition
- Install party
- Montage vidéo
- Création d'un site Web
- Traitement de texte
- Tableur
- Découverte de la MAO (Musique Assistée par Ordinateur)
- Retouche photo
- Création d'une BD

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'Espace Public Numérique de la Médiathèque au 02 37 33 75 80. ■

A vos agendas

► 9 janvier

samedi à 15 h

Heure du conte «les animaux de la nuit»

► 6 février

samedi à 15 h

Heure du conte «les animaux du froid»

► 10 février

mercredi de 15 h à 17 h

Atelier Bricolage

Le temps de Noël



En décembre, la médiathèque a célébré l'heureux temps de Noël. Contes pour enfants, promenades en calèches, veillée de Noël, tous les ingrédients étaient réunis pour faire rêver petits et grands. Il ne fallait pas rater la superbe exposition installée en salle de Nohant pour tout savoir sur la tradition de Noël et des cadeaux. Les visiteurs ont été comblés de surprises dans un décor féerique ! ■

coups de cœur

► Espace jeunesse

Ma maison bleue

D'Alain Serres



Les éditions Rue du monde nous enchantent souvent avec des albums aux couleurs chatoyantes : «Ma maison bleue» d'Alain Serres n'échappe pas à la règle. Un petit garçon décrit l'univers qui l'entoure, de l'élément le plus vaste (la galaxie) à l'espace le plus familier (sa maison). Le texte, plein de poésie, incite à la rêverie. ■

► Espace adultes

Des hommes

De Laurent Mauvignier

Lors d'une fête d'anniversaire, un

incident fait ressurgir chez Rabut des souvenirs douloureux : ceux de la guerre d'Algérie, à laquelle Rabut et son cousin Bernard ont participé, mais également celui d'un drame survenu quelques temps plus tôt. De ces souvenirs qui ne veulent plus lâcher prise, Rabut en tire à chaque fois, le même constat : l'impossibilité de trouver la paix. Parce que l'horreur, la culpabilité et l'incompréhension étaient déjà dans leurs vies avant la guerre. Et qu'elles le sont toujours, quarante ans après.



Les narrateurs se succèdent sans que le flot de souvenirs se calme. Laurent Mauvignier saisit et emporte son lecteur

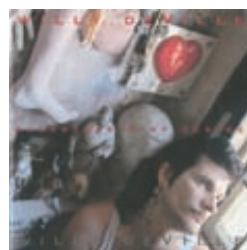
dans l'histoire de ces hommes. Son écriture parlée, parfois essoufflée, rend la lecture rapide, presque urgente, comme s'il fallait que tout soit dit pour que l'angoisse et l'obsession cessent enfin. ■

► Espace musique

Backstreets of Desire

De Willy DeVille

L'écoute de cet album de Willy DeVille permet de mesurer l'ampleur que représente, pour tout amateur de rock, la perte du plus dandy de ses représentants, décédé en août dernier. Ce disque, surtout connu pour l'étonnante reprise du «Hey Joe» de Jimi Hendrix dans le style mariachi, est un harmonieux mélange



de rock latino, de blues et de musique cajun. Imprégné des musiques de Louisiane où vivait le plus francophile des artistes américains, «Backstreets of Desire» est à l'image de son créateur : inspiré et élégant. ■

► Espace multimédia

Open Office.org

versions 2.3 et 2.4

Cet ouvrage aide à prendre en main rapidement et efficacement le logiciel libre Open office et à utiliser ses principaux modules : Writer (traitement de texte), Calc (tableur), Impress (présentation des documents) et Draw (dessin vectoriel). Il répond concrètement à chacun de vos besoins grâce à ses nombreux exemples. ■



8 janvier

■ **Assemblée générale de l'Union Locale des Anciens Combattants de Lucé**

Centre Culturel
salle 1
Tél. 02 37 34 29 79

10 janvier

■ **Fête d'hiver de Lucé Sport Gym**

Centre Culturel
14h30
Tél. 02 37 35 22 92

16 janvier

■ **De l'opérette au music-hall... «ça c'est Paris»**

Centre Culturel - 15h
Tél. 02 35 86 85 00

17 janvier

■ **«Sahara», ciné conférence reportage** de l'association des Jumelages
Centre Culturel - 15h,
Salle d'honneur
Tél. 02 37 35 80 27



22 janvier

■ **Assemblée générale des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre**

Centre Culturel
salle 2
Tél. 02 37 34 17 14

27 janvier

■ **Audition d'élèves du Conservatoire**

Salle Bach du
Conservatoire - 19h
Entrée libre dans

Sortir

Gérard Darmon chanson française

15 janvier - Centre Culturel - 20h30



L'album de Gérard Darmon aurait pu s'appeler «le cœur des hommes 3».

En studio s'ajoutent quelques complices et invités. Pierre Palmade pour un texte, les chanteuses Pauline et Amel Bent pour deux duos, l'un tout en gaieté, l'autre tout en gravité.

«On s'aime» est le troisième album de Gérard Darmon. C'est sans aucun doute, le plus personnel et celui qui lui ressemble le plus. On y retrouve sa nostalgie, son humour, toutes ses influences musicales. Chaque mot et chaque note ont été écrits pour lui par toute sa bande d'amis. Et quels amis...

Centre Culturel - 20h30

Renseignements : 02 37 25 68 68

Réservations sur le net : www.luce-culture.com ■

la limite des places disponibles
Tél. 02 37 25 68 93

30 janvier

■ **Assemblée générale du Club Loisirs Amitié**

Centre Culturel
salle 2
Tél. 02 37 35 63 47

30 janvier

■ **Assemblée générale des Saudades du Portugal**

Centre Culturel
salle 1
Tél. 02 37 28 72 78

31 janvier

■ **Rencontre d'orchestres d'Harmonie** organisée par le Conservatoire

Une centaine de jeunes musiciens, élèves des écoles de musique du département, se réuniront à Lucé pour un échange musical
Centre Culturel
14h30
Entrée libre
Tél. 02 37 25 68 93

2 février

■ **Aldebert**

Il y a cinq ans, alors qu'Aldebert était encore animateur dans les écoles primaires, il démarrait l'écriture de chansons destinées au jeune public. Aujourd'hui, son projet a abouti et l'album «enfantillages» met en scène les membres d'une famille, tous plus loufoques et sympathiques les uns que les autres. Au fil des chansons, les personnages vivent des situations aussi diverses

que variées et nous entraînent à les suivre dans leurs questions, le tout avec un regard amusé.

Ce spectacle est à déguster sans modération pour petits et grands.

Une séance scolaire aura lieu à 14h30 dans le cadre de «Place aux mômes». Centre Culturel - 20h Tél. 02 37 25 68 68

13 février

Repas dansant de la Jeunesse Portugaise

Centre Culturel
Salle d'honneur
Tél. 02 37 90 76 55

14 février

«Madère», ciné conférence reportage de l'association des Jumelages

L'archipel en pleine expansion possède un passé hérité des grandes découvertes. Sur l'île, il existe une flore unique. Elle conserve son authenticité, son folklore et ses fêtes. L'élaboration du fameux vin de Madère est ancrée dans les traditions. Entre hautes montagnes, falaises abruptes et plages de sable blond, la variété des paysages est fascinante.

Centre Culturel
15h, Salle d'honneur
Tél. 02 37 35 80 27



Soirée passerelle

22 janvier - Centre Culturel - 20h30

Cette soirée, en partenariat avec le Réseau de Développement Culturel d'Eure et Loir, et le Pôle Régional Chanson, permet aux artistes de chanson française de se produire pour promouvoir leur travail. Cette session, deux groupes euréliens à la notoriété croissante et un groupe parisien ont été retenus. Oh les mains sales : chanson française originale et élégante qui propose un répertoire teinté de poésie et de réalité absurde. Aless : nouvelle tendance de la chanson française avec des textes qui touchent le cœur et l'esprit.

Cassis : groupe parisien énergique et déjanté.

Renseignements : 02 37 25 68 68 ■

Ka danse, hip hop



29 janvier - Centre Culturel - 20h30

Cette année, après le jazz, le flamenco, les claquettes, la danse contemporaine et le néo-classique, le hip hop sera à l'honneur. Le but est de travailler en amont avec les maisons de quartiers et LESSCALE afin de proposer aux ados un spectacle de qualité, démontrant que le hip hop n'est plus simplement une danse de rue, mais qu'elle a acquis ses lettres de noblesse en tant que danse professionnelle à part entière. KLP, compagnie Nantaise qui sera à l'honneur lors de cette soirée, a cette démarche d'aller chercher aux sources les fondamentaux de leur pratique, une quête de vérité qui les fait s'envoler régulièrement pour les Etats-Unis et ses ghettos afin d'y rencontrer les pionniers de leur danse. Ballets choisis : Cyclones et «J'habite ici».

Renseignements : 02 37 25 68 68 ■

21 février

Thé dansant de la F.N.A.C.A.

Centre Culturel,
Salle d'honneur
Tél. 02 37 35 63 82

23 février

Trophées du sport

Centre Culturel,
Salle d'honneur
Tél. 02 37 25 68 63

26 février

Stanislas



Stanislas évolue sur un fil. Équilibre instable entre classique et pop, nourri d'influences contrastées, alliant exubérance et intimité, allégresse et sanglots étouffés. D'abord arrangeur de cordes (Dion, Aznavour, Kool Shen, Calogero...), il se met à écrire des chansons pour les autres (N. Pier, D. Levi, Calogero) avant d'écrire pour lui-même. Avec le frère de Calo, il fonde Pure Orchestra, groupe de pop à tendance dance-floor, qui fera les premières parties de Calogero à l'Olympia notamment. Ils se séparent en 2005 et Stanislas continue alors en solo et en français. Centre Culturel 20h30 Tél. 02 37 25 68 68

L'école de foot labellisée



Football Club Lucé Ouest

Créé en 1975, le Football Club Lucé Ouest a vu des centaines de jeunes lucéens porter ses couleurs. Bien ancré dans le paysage lucéen, le club évolue au Stade François Richoux, il est connu et reconnu comme une association sportive et conviviale.

Pour récompenser ses efforts, son école de football vient d'obtenir une labellisation du District d'Eure-et-Loir.

180 licenciés composent aujourd'hui le Football Club Lucé Ouest, répartis en 9 équipes.

Le club possède un niveau de pratique honorable et de très bons résultats chez certaines de ses équipes. Il tire son épingle du jeu en formant les plus jeunes et en permettant la pratique du football au plus grand nombre.

En s'appuyant sur un encadrement de qualité, chaque catégorie de jeunes est dirigée par un éducateur diplômé ayant reçu une formation qualifiante

auprès du District d'Eure-et-Loir ou de la ligue du Centre de football.

Lucéens pour une grande majorité d'entre eux, ses licenciés pratiquent au F.C.L.O. depuis leur plus jeune âge et c'est tout naturellement qu'ils s'investissent aujourd'hui pour leur club. Mise en place depuis quelques années par le District d'Eure-et-Loir, la labellisation de son école de football, composée de jeunes de 5 à 11 ans, vient récompenser cette année les efforts entrepris depuis quatre ans par l'équipe dirigeante.

Ce label est un gage de sérieux et apporte une crédibilité supplémentaire à l'enseignement dispensé et au bon fonctionnement de l'école de foot, notamment auprès des parents.

Remise en cause tous les ans, cette distinction doit permettre à l'association d'assurer une continuité dans la formation de ses jeunes cadres, ceci afin de proposer un service de qualité à ses jeunes pratiquants.

Qu'est ce que le Label école de football niveau F.F.F ?

Il en existe 3, de différents niveaux.

- Le label école de football niveau «Espoir», c'est le premier des labels et le plus petit. Il est de niveau régional et il n'est pas reconnu par la Fédération Française de Football. Il est valable 2 ans.

- Le label école de football niveau «Prestige», c'est le 2^{ème} des labels, il est de niveau régional et valable 2 ans.

- Le label école de football niveau «FFF», c'est le 3^{ème} et le plus important des labels, il est reconnu par la Fédération Française de Football.

Les objectifs sont d'améliorer l'accueil et les formes de pratiques proposées aux jeunes des clubs, de participer à la fidélisation et à l'augmentation des effectifs, de permettre un état des lieux permanent et un meilleur suivi des clubs et de valoriser les clubs labellisés par la délivrance d'un diplôme.

Cette distinction est un outil qui permet aux instances du Football Départemental et Régional d'évaluer les capacités d'un club à accueillir et fidéliser les enfants, les encadrer et les éduquer.

Pour obtenir le Label Ecole de Football, niveau F.F.F., il faut, après l'étude du dossier et une visite de contrôle, que le club obtienne 24 points sur le critère «Accueil-Fidélisation», 20 points sur le critère «Encadrement» et 16 points sur le critère «Education».

Toutes nos félicitations et encouragements au FCLO ! ■

20^{ème} foulées lucéennes

Athlétisme

Traditionnel rendez-vous en début d'automne, les foulées lucéennes fêtaient, le dimanche 4 octobre dernier, leur 20^{ème} anniversaire.

Les 381 athlètes classés pour l'ensemble des quatre courses dont 196 pour celle des 10 Km ont, une nouvelle fois, pu apprécier la qualité de l'organisation et l'importante dotation en matière de récompenses.

Le plateau fut aussi à la hauteur de l'événement avec la victoire de la locale Julie Chuberre, championne de France de cross sur les 10 Km femmes, alors que le fleurysois Freddy Guimard s'imposait chez les hommes. À noter également l'excellente prestation des athlètes du club. Voilà pour le côté positif.



Malheureusement, compte tenu de l'investissement nécessaire pour mettre en œuvre une telle compétition, le président Guy Colas et son équipe ont décidé de faire un «break» d'une année afin de réfléchir à une nouvelle orientation en terme d'organisation.

Il faut en effet savoir que l'un des points d'achoppement reste la difficulté de mobiliser un grand nombre

de bénévoles pour effectuer des tâches ingrates et peu valorisantes (commissaires de parcours, ravitailleurs, etc).

Mais le Lucé Mainvilliers PTT Athlétisme ne manque pas d'idées et saura mettre à profit cette pause pour mieux rebondir. ■

VCL section cyclo

Le Dimanche 20 Septembre s'est déroulée à partir de Lucé la randonnée du club cyclotouriste local. Cette randonnée était ouverte à tous les amateurs de vélo, quel que soit leur niveau.

Les parcours étaient pour la route de 50, 80 ou 100 Km. Quant aux vététistes, ils pouvaient profiter de la vallée de l'Eure sur 30 ou 50 Km.

Plus de 180 personnes ont profité de parcours fléchés, de ravitaillements copieux, de la bonne humeur des organisateurs et d'un temps radieux.

Tous les participants, à leur retour au centre culturel, n'avaient que des éloges pour l'organisation, ce qui récompensait tous les bénévoles pour leur investissement.

Il est bon de rappeler que le cyclotourisme est praticable par tous, jeunes et moins jeunes, champions comme peu sportifs.

Pour tous renseignements : www.vclucecyclo28.fr ■

Arts martiaux à LESSCALE

Le 13 décembre dernier à Limoges s'est déroulé un tournoi national minimes de judo auquel

deux compétiteurs du club ont été sélectionnés. Il s'agit de Jason Prieur et Maxime François, deux jeunes âgés d'à peine 13 ans, grands espoirs du club lucéen.

Le 9 janvier 2010, LESSCALE organise un tournoi de Judo au Stade des Petits Sentiers au cours duquel vous pourrez voir évoluer nos deux jeunes athlètes. ■



Le dimanche 15 novembre 2009 se déroulait à Trainou, dans le Loiret, le championnat régional combat cadet junior de taekwondo. LESSCALE a encore fait carton plein avec sept combattants engagés, sept médailles d'or et meilleur club de la compétition.

Les sept mercenaires sont donc qualifiés pour les championnats de France qui se sont déroulés les 19 et 20 décembre au palais des sports d'Orléans.

A noter : LESSCALE organisera le 14 mars 2010 la coupe régionale benjamins, minimes et l'open régional cadet, juniors, seniors et vétérans. ■

Stanislas

26.02.10

20h30 - Centre Culturel - 02 37 25 68 68

